

Procédures contentieuses liées à la rémunération

TOO081CREM

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Identifier les règles applicables en cas de litige lié à la rémunération



Public Visé

DRH • Cadres et agents des services paie • Responsables du contentieux



Pré Requis

Avoir des connaissances en rémunération de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Appréhender les risques en cas de contrôle
Appréhender les risques en cas de litige
Connaître les règles en matière de prescription

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Attaché principal, spécialiste RH statut carrière et rémunération

Parcours pédagogique

- Obligations concernant les actes liés à la rémunération
- Entrée en vigueur et sortie de vigueur des actes liés à la rémunération
- Contrôles : comptable public, préfet et chambre régionale des comptes
- Règles en matière de prescription liée à la rémunération
- Recours gracieux, Recours contentieux et Recours de plein contentieux : principes et enjeux
- Remises gracieuses
- Cotisations : fait générateur, contrôles et contentieux
- Sélection de cas litigieux : retours d'expérience et points de vigilance

Cette formation vise principalement à disposer des clés nécessaires pour résoudre un litige lié à la rémunération. Elle permettra également d'aider les stagiaires à définir une stratégie de sécurisation dans ce domaine.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 6 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **680.00**

Inter Adhérent (Par personne) : **640.00**



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org